REPERAGE DEPISTAGE ET PRISE EN CHARGE : LA PLACE DE L’ECOLE

La démarche mise en œuvre dans un département :

le dispositif Loire

proposé par le MCT, discuté au sein d'Handiscol, et décidé par l’Inspectrice d'académie.

Piloté par l ’inspecteur AIS et le Médecin Conseiller Technique

-cadre de travail

loi de 1975 sur l’intégration des handicapés et loi du 11 février 05 pour l'égalité des droits et des chances
qui prévoient une évaluation des besoins dans le cadre scolaire et la mise en place d'un PII ou d ’un Projet Personnalisé de scolarisation (PPS) pour les élèves en situation de handicap dont font partie les dyslexiques

Plan d ’action pour les enfants porteurs de troubles de langage

-partenariat

avec l ’université Jean Monnet à St Etienne pour le traitement statistique des données

Bases de travail

- **recommandations médicales** théoriques

-appui sur des **expérimentations menées précédemment** dans 3 autres collèges en Isère (Le Touvet) en Haute Savoie (Bonneville) et en Saône et Loire (St Vallier)

- une **pré-enquête sur l ’élaboration d ’un outil de repérage** des troubles de la lecture menée par J. M. Sandon, directeur du centre IUFM de Mâcon et M. Jacquier-Roux

LES CONTRAINTES A L ’ECOLE

-**groupe d’élèves porteurs de troubles de la lecture**

dyslexiques ou non, ils font partie des élèves à besoins éducatifs particuliers et ont droit également au PPS.

- La difficulté réside donc dans l'évaluation scolaire des besoins de chaque élève.Or **les outils et les procédures** sont peu nombreux et souvent en cours de validation

-la mise en place **d'aménagements spécifiques individuels** dans un cadre de travail collectif est difficile.

ACTIONS

3 directions

1- évaluation d ’une démarche de repérage-dépistage systématique en CM1 et CM2

2- procédures d ’accueil des élèves porteurs de TSLE au collège et étude des aménagements pédagogiques possibles

3- formation

REPERAGE-DEPISTAGE SYSTEMATIQUE

- objectifs

-à partir d ’une évaluation simple en situation scolaire identifier le groupe des élèves porteurs de troubles de lecture, population incluant les élèves porteurs de TSLE

-recentrer les enseignants sur l ’analyse linguistique des erreurs pour leur permettre de proposer des aménagements de première intention

-orienter vers le médecin pour qu ’il organise le bilan médical

-proposer des aménagements spécifiques à partir des résultats du bilan de langage

REPERAGE-DEPISTAGE SYSTEMATIQUE : l ’outil enseignant, étalonnage et validation

- public

CM1-CM2

-**contraintes**

- simplicité
- tâches familières pour l ’élève et l’enseignant
- rapidité de passation et correction

-**contenu** : 3 sous-tests de la pré-enquête

- une copie
- une dictée
- une tâche de lecture de mots isolés

Tous les mots utilisés ont été contrôlés quant à leur fréquence dans la langue et leur pertinence pour le niveau scolaire

REPERAGE-DEPISTAGE SYSTEMATIQUE : l ’outil enseignant

Résultat

l ’outil permet d ’identifier **3 groupes d ’élèves en grande difficulté de lecture :**

- les élèves gênés surtout par des troubles de l ’attention
- les élèves présentant des troubles de représentation des mots
- les élèves présentant surtout des troubles du codage des sons

dans notre étude, sur une population de 930 enfants

troubles de la lecture : 11,5 % des élèves

après bilan de langage : 6 à 7% de ceux-ci seront déclarés porteurs de TSLE

REPERAGE-DEPISTAGE SYSTEMATIQUE

Le bilan de langage est demandé par **le médecin scolaire après un premier temps de dépistage avec ODEDYS (filtrage) ou directement après l 'épreuve scolaire.**

Avec un **bilan très précis en termes de capacité-incapacité, le médecin scolaire pourra alors aider l 'enseignant à mettre en place des aménagements spécifiques pour chaque individu**

Les aménagements de première intention mis en place par l 'enseignant après l 'épreuve scolaire sont bénéfiques pour **tout le groupe des élèves présentant un trouble de lecture** (temps supplémentaire, lecture de consignes, reformulation, travail sur les appréciations orales et écrites)

REPERAGE-DEPISTAGE SYSTEMATIQUE

les aménagements spécifiques ne seront destinés qu'aux enfants porteurs de TSLE selon les besoins

- **tutorat (autre élève)**
- **dictée à l 'adulte (AVS ou autre)**
- **photocopies**
- **aide à l 'organisation**
- **aide-mémoire**
- **longueur des tâches adaptées**
- **enregistrement des textes et dictées**
- **étiquettes-mot**
- **code couleur...**

PROCEDURE D ’ACCUEIL ET AMENAGEMENTS PEDAGOGIQUES AU COLLEGE

-objectifs

- tester des procédures d’accueil des élèves dyslexiques
- élaborer et tester des savoir-faire concernant les aménagements spécifiques proposés par les enseignants

-population

5 collèges expérimentaux intégrant 930 élèves de 6°

59 élèves dyslexiques ont été identifiés **soit 6.3%**

48 ont été accueillis en groupe dans 7 classes de 6° des 5 collèges

à raison de **7 par classe** au maximum

155 élèves au total dans les 7 classes expérimentales

(9 perdus de vue et 2 orientés)

PROCEDURE D ’ACCUEIL ETAMENAGEMENTS PEDAGOGIQUES AU COLLEGE

** les **professeurs** de ces classes sont **volontaires**
ils reçoivent une **formation continue** sur les TSLE

-**les actions**

****conférences d'information sur les TSLE dans les collèges** à leur demande
** **identification des élèves TSLE**

** une **information sur les TSLE** est donnée aux **enseignants** et aux **parents** des élèves de la classe
une information sur les TSLE est donnée à **tous les élèves de la classe** (tolérance et différence).

** **établissement du « profil de l’élève »**

** **des propositions d’aménagements faisables** sont examinées pour chaque individu

** **Une aide spécifique** pour le groupe d ’élèves dyslexiques par une assistante d’éducation en lien avec les enseignants, le MEN et les soignants.

Elle porte sur **l’organisation du travail,**

la gestion du planning et du matériel,

la reformulation des consignes,

l’enregistrement des textes et leçons sur dictaphone

des exercices sur la langue à l’oral et à l’écrit (reconnaissance de mot, exercices linguistiques, humour, théatre)

** **Une réunion de suivi** enseignants– médecin (± soignants) est organisée tous les deux mois environ.

** **Un questionnaire d’évaluation** en direction des 155 élèves de leurs parents et des enseignants est rempli en fin de chaque année

EVALUATION : RESULTATS SCOLAIRES

Sur les **48 élèves** inclus dans le dispositif à l'entrée en 6°, **43 y sont restés en 5°** [2 ont redoublé la 6° ; 3 étaient sortis du dispositif (2 à leur demande et 1 de façon imposée)].

En **fin de 5°,** 1 élève redouble ; 1 élève est orienté en maison à caractère sanitaire et social, 2 sont orientés en classe formation professionnelle CFA, et 4 autres en MFR.

Il y a donc 8 sortants dont 7 qui continuent leur parcours dans d'autres établissements et 35 élèves qui continuent leur parcours au collège en 4°.

Parmi eux, 10 sont en difficulté et seront en 4° de soutien.

ELEVES (6°) (5°)

Ils étaient…	Au début de l'année	A la fin de l'année
indifférents	(41%) **51%**	(30%) **26%**
Inquiets	(13%) **9%**	(2%) **5%**
mécontents	(3%) **3%**	(3%) **3%**
Rassurés et contents	(42%) **37%**	(62%) **66%**

PARENTS

Ils étaient…	Au début de l'année	A la fin de l'année
indifférents	(29%) **38%**	(17%) **23%**
Inquiets	(27%) **11%**	(8%) **9%**
mécontents	(2%) **2%**	(<1%) **4%**
Rassurés et contents	(41%) **50%**	(71%) **65%**

LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

	Parents d'enfant **dyslexique** (N= 40 sur 43)	Parents d'enfant **en difficulté** (N=24)	Parents d'enfant **non dyslexique et sans difficulté** (N=48)
% de parents pour lesquels il y a eu un **changement de comportement** de leur enfant	(84%) **73%**	(71%)67%	(45%)20%
Plus de **confiance en soi**	(66%) **48%**	(44%) 69%	Négligeable
Moins d'anxiété	(50%) **52%**	(31%) 31%	Négligeable
Plus de motivation	(39%) **62%**	(41%) 38%	Négligeable
Plus responsable	(36%) **45%**	(31%) 38%	75%

ELEVES DYSLEXIQUES

76% (81 %) **se sont sentis plus à l'aise** bien que seulement **66%** (50%) **de ces élèves aient obtenu des résultats supérieurs à ceux qu'ils attendaient**

90% (98%) **jugent que les aménagements pédagogiques mis en place par les enseignants leur ont été utiles**.

ELEVES NON DYSLEXIQUES

40% (44%) **estiment qu'ils ont des difficultés scolaires** (soit 1/4 des élèves des élèves qui ont répondu au questionnaire).

75% disent avoir été aidés par les aménagements mis en place pour les élèves dyslexiques.

Le classement des aménagements par les élèves en fonction de leur utilité

classement en 6°

- 1-**lecture orale des questions** : 40 oui/48
- 2-**photocopie des cours** : 39/48
- 3-**temps supplémentaire :** 38/48
- 4-**utilisation du rétroprojecteur** en cours : 34/48
- 5-**interrogation à l'oral et exercices moins longs** : 31/48

Classement en 5°

- 1- **lecture orale des questions** : 38 oui/41
- 2- **utilisation du rétroprojecteur en cours et exercices moins longs** : 33/41
- 3- **photocopie des cours** : 32/41
- 4- **temps supplémentaire** : 31/41
- 5- **interrogation à l'oral** : 28/41
- 6- **notation différente** : 16/41

INTERVENTION DU PLAN ACADEMIQUE DE SOUTIEN A L ’INNOVATION

Une équipe de formateurs du Plan Académique de Soutien à l'Innovation a pris en charge

-l'analyse des pratiques pédagogiques dans les différentes disciplines,

-le travail de recensement des outils utilisés ou créés par les équipes,

-la réalisation et l'organisation de la diffusion de documents pour permettre la mutualisation des principes d'action et des outils

LA FORMATION

** formation **continue des MEN** (formation initiale à l'ENSP) par les médecins formateurs académiques

** formation des **conseillers pédagogiques** par des MEN formateurs et élaboration d ’un référentiel de formation pour le département

** formation des **enseignants** **en deux temps** : **une conférence** généraliste sur les TSLE (définition, description des sous-types, les facteurs de risque, la prévention et la prise en compte) puis, l'année suivante, un **travail en animation pédagogique** en groupe de 25 en moyenne encadrée par le conseiller pédagogique et le MEN du secteur :

60 % des professeurs des écoles ont été touchés

CONCLUSION

- Après 3 ans d ’existence de ce dispositif construit en partenariat et suivi par l ’Inspectrice d ’académie, il semble que s ’élaborent peu à peu une culture commune
  - avec un changement d ’attitude
  - et surtout un changement de comportement face aux élèves porteurs de TSLE
- des indicateurs :
  - le nombre de Projet d ’Intégration a doublé d ’une année sur l’autre
  - les parents nous font remonter leur satisfaction et en même temps sont de plus en plus demandeurs de projet d ’intégration élaborés en équipe enseignants-médecin

- **L ’effet positif enregistré va bien au-delà des élèves porteurs de TSLE : il touche à des niveaux divers tous les élèves présentant des troubles de l ’apprentissage.**
- **Cet aspect de la question intéresse énormément les enseignants toujours désireux de faire le maximum pour TOUS les élèves présentant des troubles de l ’apprentissage**

un travail préparatoire a été réalisé l ’an dernier par une équipe pluridisciplinaire pour mettre en place le volet –école élémentaire- du dispositif.

Il débutera cette année et portera

- d'une part sur **la prévention des troubles de l ’apprentissage** de la lecture en général de la grande section au CE2 avec des évaluations de besoins chaque année pour les élèves en difficulté

- et d ’autre part sur le **dépistage des troubles du langage oral et sur les représentations linguistiques**